



# FORMATION ANTICIPER ET GERER SA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

- Organiser et planifier votre cessation d'activité
  - Acquérir les règles spécifiques aux baux ruraux, aux DPB
  - Acquérir la fiscalité de cessation (plus-values, TVA...)
  - Acquérir les principes de valorisation des entreprises
  - Donner : comment ? Quels abattements ?
  - Etre en mesure de calculer le montant de sa pension de retraite et la compléter
  - Acquérir les règles de l'assurance-vie
  - Cesser son activité avec du cumul-emploi retraite
  - Approche humaine d'une démarche de réflexion et d'aide à la décision.
- 
- À partir de l'étude de cas concrets
  - À partir d'échanges d'expériences
  - Application concrète à votre situation
- 
- Participation VIVEA

TAUX DE  
SATISFACTION  
STAGIAIRES 2019 :  
**86 %**

## TRANSMISSION D'ENTREPRISE PROCHAINE FORMATION

30 NOVEMBRE - 7 ET 13 DECEMBRE 2021 - BELLAC

Vous êtes intéressés pour suivre cette formation, merci de remplir ce coupon et de le retourner à votre conseiller de gestion ou votre comptable :

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél : ..... Mail : .....

FORMATION  
DISPENSÉE  
SUR NOS AGENCES

CERFRANCE  
CENTRE LIMOUSIN

NOS AGENCES

AUBUSSON

BELLAC

BOURGANEUF

GUERET

GOUZON

LIMOGES

LA SOUTERRAINE

ST JUNIEN

ST YRIEIX LA PERCHE

3 JOURS NON  
CONSÉCUTIFS

POSSIBILITÉ D'UN  
ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUEL

CERFRANCE CENTRE  
LIMOUSIN

Avenue Georges Guingouin

CS 80912 Panazol

87017 LIMOGES Cedex

Contact :

**GUY FORESTIER**

Panzol Tél. 05 87 50 41 41

Email : [gforestier@cl.cerfrance.fr](mailto:gforestier@cl.cerfrance.fr)

## Programme :

- Etre capable d'appréhender les aspects juridiques de l'arrêt d'activité et les anticiper.
- Savoir évaluer son entreprise.
- Connaître les règles fiscales spécifiques en matière de cessation.
- Etre capable de faire une première approche sur les ressources à la retraite.
- Etre capable de choisir les supports d'épargne complémentaire adaptés aux besoins futurs.
- Penser sa retraite en termes de projet, l'inscrire dans la continuité.
- Savoir poser les jalons pour une prise de décision quant à la transmission de son entreprise.
- Aborder la vie de retraité et s'y préparer, tant sur le plan psychologique que personnel et social.
- Être en capacité de repérer les étapes clés des démarches liées à la transmission.
- Apprendre à définir une priorité à partir de ses ambitions.
- Ecrire son plan d'action synthétique.



## Moyens pédagogiques :

Une large place est laissée pour les échanges avec le formateur qui aidera les stagiaires à structurer leurs réflexions.

Différents supports (vidéoprojecteur, écrits) et un document de synthèse sera remis aux stagiaires à la fin de la formation.

## BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer

CERFRANCE centre Limousin

Site de Limoges

Patricia DUTHEIL

2 avenue Georges Guingouin – CS 80912

87017 LIMOGES CEDEX 1

@ : [pdutheil@cl.cerfrance.fr](mailto:pdutheil@cl.cerfrance.fr)

☎ : 05.87.50.41.41

V1 – 12/10/2021 – 3.2 – Transmission d'Entreprise

## Public :

Chefs d'entreprise, conjoint(e)s, travaillant seul(e)s ou en société qui s'interrogent sur la transmission de leur entreprise et qui désirent anticiper ce processus.

**Prérequis :** absence de prérequis

**Responsable de Stage :** BORDEAU S.

## Handicap :

En situation de handicap, tout besoin d'adaptation pour suivre cette formation peut être étudié sur simple demande au 05.87.50.41.41.

**DUREE : 21 HEURES**  
**PRESENTIEL : 21 HEURES**

Horaires : 09h00 à 17h30

## COÛT DE LA FORMATION :

Coût de la formation (21 heures) : 609€ net de taxe. Prise en charge possible pour les artisans, commerçants. À la charge des stagiaires agricoles : 105€ et prise en charge de 504€ par VIVEA. Une attestation est remise à chaque participant après la formation.

### Conditions générales de vente :

Dans tous les cas, l'inscription à une formation doit impérativement s'accompagner du règlement de celle-ci.

L'inscription à une formation correspond à un engagement moral et financier. La participation à l'ensemble de la journée prévue est indispensable. Sauf cas de force majeure, tout abandon en cours de stage ne donnera pas lieu à une quelconque ristourne sur le prix annoncé.

En cas de désistement de dernière minute sans raison justifiable, nous serons dans l'obligation de facturer une quote-part de la formation.

**Par exemple, lorsqu'un engagement de financement est pris avec VIVEA, le stagiaire sera redevable du montant VIVEA non perçu.**

Le prix annoncé ne comprend pas les frais de repas et de déplacement qui restent à la charge du participant

**Une facture est envoyée au participant à l'issue de la formation et son formalisme permet de bénéficier du crédit d'impôt formation chef d'entreprise.**

**Une attestation de présence est fournie et doit être IMPERATIVEMENT conservée pour bénéficier du crédit d'impôt.**